



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Surpopulation carcérale et situation des agents pénitentiaires

Question orale n° 373

Texte de la question

M. Christophe Barthès alerte M. le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation carcérale à Carcassonne et les difficultés des agents pénitentiaires. La maison d'arrêt de Carcassonne connaît une population carcérale de 250 %, une situation intenable ; de plus, le bâtiment, datant de 1899 a besoin d'important travaux de rénovation, mais les financements manquent. Les agents pénitentiaires également connaissent des difficultés. De nombreux départs à la retraite vont avoir lieu cette année et la suivante, un grand besoin de recrutement se fait sentir. Pour cela, la profession attend une meilleure reconnaissance et une plus grande attractivité. Sur ces derniers points, les agents craignent que la prochaine assermentation mise en place ne serve qu'à prendre des sanctions disciplinaires à leur égard. De plus, ces derniers font état d'infiltrations par la voie des concours de candidats servant d'indicateurs aux trafiquants. Ce système vient gravement fragiliser leurs équipes, ils attendent des mesures. Aussi, il lui demande quelles mesures l'État compte mettre en place pour désengorger les prisons et entreprendre une rénovation des bâtiments ; et comment il entend rendre son attractivité à la profession d'agent pénitentiaire.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Barthès](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 373

Rubrique : Lieux de privation de liberté

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2025](#)